



Considérés comme « monument naturel à caractère pittoresque » tel que le définit la loi de 1930, les Hortillonnages bénéficient d'une mesure de protection juridique, au titre des « sites inscrits » (arrêté en date du 4 avril 1972). L'étang Saint-Pierre, la place du Don, le marché sur l'eau et ses abords avaient été inscrits à l'inventaire des sites dès le 18 septembre 1947.

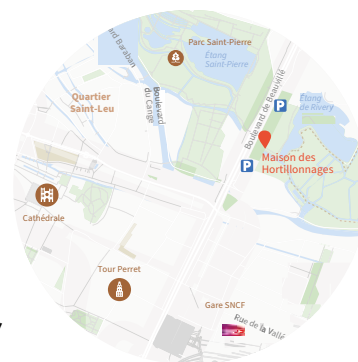
Le site bénéficie également, depuis 1991, du label « Paysages de reconquête ». Ce label récompense les sites remarquables non seulement par leur spécificité paysagère, mais aussi par les activités économiques qui les soutiennent.

Depuis 2017, les Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre et par conséquent nos Hortillonnages sont désignés comme zone humide d'importance internationale en application de la convention internationale de protection des zones humides dite de Ramsar.

Accès:

Maison des Hortillonnages
54, Boulevard Beauvillé
80000 AMIENS,

à une quinzaine de minutes à pied de la gare SNCF et de la gare routière; accessible par les lignes de bus n° 2, 8, 9, 12 (arrêt: Hortillonnages).
Parking payant à proximité.



Promenades en barque avec guide:

L'Association accueille les visiteurs du 1^{er} avril au 31 octobre à bord de longues barques (contenance: une douzaine de personnes) équipées d'un moteur électrique... (tarifs consultables sur le site web de l'association)

Contacts:

☎ 03 22 92 12 18

Promenades:

Réservation en ligne: leshortillonnages-amiens.com

Adhésion à l'association: contact@leshortillonnages.fr



Les Hortillonnages

FRANÇAIS



Les Hortillonnages

« Dans ces lieux sereins et retirés, loin des bruits de la cité, on ne pénètre qu'en bateau.

Ils sont là, plus près de vous que vous ne sauriez le croire, cachés en pleine ville, à un vol d'oiseau de la Cathédrale d'Amiens. »

L'un des plus beaux sites jardiniers de France

À moins de 500 mètres de la cathédrale, les Hortillonnages comptent aujourd'hui incontestablement parmi les sites touristiques les plus visités d'Amiens, capitale de la Picardie, le second après la cathédrale. Il suffit, pour s'en rendre compte, de passer, dès que les beaux jours réapparaissent, devant la **Maison des Hortillonnages**.



De nombreux visiteurs attendent d'embarquer à bord de ces barques, belles et singulières, qui rappellent la « **barque à cornet** » de nos hortillons (anciens maraîchers), pour une découverte de ce lieu unique.

Un site unique dont le cœur ne peut se visiter qu'en barque

Le circuit proposé, d'une longueur volontairement limitée à trois kilomètres (et d'une durée d'environ 45 minutes), part de l'embarcadère situé Boulevard Beauvillé et traversant la partie occidentale des

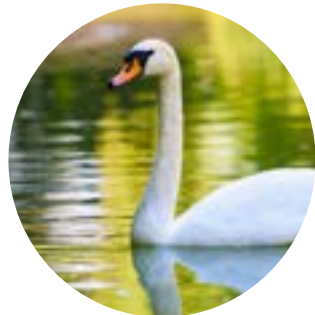
Hortillonnages, offrant aux visiteurs une **grande diversité d'unités paysagères** et un aperçu de l'occupation des terres.

265 hectares de terre et d'eau

Dans ce labyrinthe composé de près de 67 km de petits canaux étroits et peu profonds (les rieux), on découvre un décor floral aux mille couleurs, encadré de berges fleuries, soulignant des parcelles de terre d'un noir franc.

Glissant au fil de l'eau, grâce à la propulsion électrique des barques dont le silence ne peut être rompu que par le bruit du vent, le visiteur s'imprègne du chant des oiseaux et du coassement des batraciens.

Accompagné le plus souvent par un couple de cygnes, majestueux, princiers, protégeant leurs progénitures, ou par une famille de canards sauvages plus bavards et moins farouches, épié par une poule d'eau, une foulque ou encore un grèbe huppé, le visiteur part, aux portes de la capitale régionale, à la découverte de ce milieu qu'il pense naturel...



Une image offerte à plus de **100 000 visiteurs** qui, chaque année, se retrouvent à la Maison des Hortillonnages.

La population amiénoise et des communes environnantes (Camon, Riverly, Longueau qui se partagent la superficie du site) dispose là d'un vaste espace vert où il fait bon se retrouver, à l'abri des bruits et des encombrements urbains, bénéficiant l'été de la fraîcheur des marais.

Au rythme de l'eau, le visiteur pourra découvrir une flore diverse, un **incroyable poumon vert**, avec des saules pleureurs, tortueux, blancs, mais aussi des frênes.

Le regard se penchera aussi sur des plantes d'eau (Nénuphars, Myriophylle). Mais aussi des plantes semi-aquatiques phragmites (roseaux pouvant aller jusque 2 m), les massettes, la sagittaire. Tout au long du parcours, on découvre aussi les herbacées (carex, jonc, fleur d'iris). On pourra y contempler également le saule blanc et d'autres espèces de saules, en particulier le saule pourpre ou osie rouge (*Salix purpurea*).

L'histoire des Hortillonnages est véritablement inscrite dans ce paysage façonné par des générations « de tourbiers puis de maraîchers (hortillons) »

Les **Hortillonnages**, nom exclusif attribué tardivement à cette partie de la vallée de la Somme et de l'Avre, où les hortillons et les tourbiers ont, très tôt, su tirer parti de conditions particulièrement favorables, en transformant des marais en terres cultivables et particulièrement fertiles. (à condition d'être amendées), ceci rendant propice la culture maraîchère, et en extrayant, la tourbe qui permet, entre autres, à des générations de paysans de se chauffer...

Les origines

Les **hortillons**, dont la présence est attestée par les archives dès le Moyen Âge, ont investi ce milieu marécageux, tourbeux, en développant progressivement un aménagement du paysage des plus judicieux, adapté aux moyens et au mode d'exploitation de l'époque : de longues et très étroites parcelles (les aires) drainées par un réseau de petits canaux (les rieux) greffés sur le cours de l'Avre puis de la Somme, uniquement accessibles en barque.

L'Association pour la Protection et la Sauvegarde du Site et de l'Environnement des Hortillonnages (APSSEH)

L'association a été déclarée le 6 août 1975, agréée (loi de 1901), puis **reconnue d'utilité publique** le 28 février 1991.

En créant l'association, le photographe **Nisso Pelossof**, amiénois d'adoption et figure ô combien charismatique, contribua à sauver nos Hortillonnages de l'urbanisation et de l'oubli, menacés à l'époque par un projet fou : la réalisation d'une déviation routière qui devait l'amputer sur toute sa longueur !



Assurer la promotion du site...

Notre association **assure la promotion** du site en proposant, dans le respect des lieux, des promenades dans des barques à cornet si caractéristiques, équipées de moteurs électriques, silencieux, écartant toute pollution et limitant les remous qui fragilisent les berges.

... mais également sa sauvegarde

L'association **contribue à alimenter un fonds destiné à assurer chaque année les travaux indispensables nécessaires pour l'entretien des rieux** (curage et fau-

cardement) pris en charge par l'Association Syndicale des Canaux d'Hortillonnages.

L'association dispose par ailleurs d'une équipe d'agents spécialisés dotée d'un équipement adapté pour restaurer et consolider les berges des particuliers selon une technique parfaitement maîtrisée qui a démontré son efficacité.

Chaque année, un concours lui permet de récompenser les plus belles berges fleuries.

Visiter, c'est sauvegarder
En visitant ce site, vous devenez véritablement acteurs de la protection et de la sauvegarde du site où la nature s'exprime en plein cœur de ville.

Gardienne des traditions

Chaque année, un dimanche vers la mi-juin, les maraîchers sont invités par l'association à descendre la Somme, dans leurs longues barques lourdement chargées de bons légumes, de fruits et de fleurs, amenant leurs productions fraîchement cueillies jusqu'au quai du Port d'Armont, comme faisaient leurs aïeux à la fin du XIX^e siècle, place Parmentier, où se tient toujours chaque samedi matin, un petit marché qui conserva le nom de « *Marché sur l'eau* ».